## Annexe 51-20 du Livre V de la partie réglementaire de l'ancien code de la santé publique applicable en Nouvelle-Calédonie

Annexe à l'article R. 5128-14 – Bonnes pratiques de pharmacie hospitalière

Historique:

Créé par : Arrêté  $n^{\circ}$  2022-2981/GNC du 21 décembre 2022 modifiant le livre V

JONC du 30 décembre 2022 Page 1599

de la partie règlementaire de l'ancien code de la santé publique

applicable en Nouvelle-Calédonie

[Réservé].